

BUDGET DE L'AN 2000 ET BUDGET PROVISOIRE DE 2001

14.1 Le budget de 2000 et les prévisions budgétaires pour 2001 qui ont été convenus par le Comité scientifique sont récapitulés au tableau 8. Les points suivants sont discutés.

14.2 Le Comité scientifique convient que l'atelier sur la mise au point d'une stratégie de gestion à long terme pour *C. gunnari*, qui aurait dû se tenir en 1997 (SC-CAMLR-XVI, paragraphes 5.58 à 5.65), doit de nouveau être reporté (paragraphe 13.3). Une allocation budgétaire n'est donc pas à prévoir à cet effet en l'an 2000, mais pourra s'avérer nécessaire en 2001.

14.3 Le Comité scientifique convient que le directeur des données devrait participer à l'atelier B₀ qui se tiendra à La Jolla, aux États-Unis, pendant quinze jours en mai-juin 2000 (annexe 4, paragraphes 8.37 et 8.66). De plus, il est convenu que le secrétariat devrait également y apporter son aide administrative.

14.4 Le Comité scientifique rend compte des dépenses possibles devant être inscrites au budget de l'an 2000 de la Commission, notamment celles qui concernent :

- i) la participation du président à la réunion du CEP prévue pour l'an 2000;
- ii) le surcroît du travail lié au traitement des données qui résultera probablement de la déclaration des données d'observation provenant de la pêche de krill (section 10); et
- iii) la création de groupes d'information sur le Web dont l'objectif serait de soutenir les travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail (section 10).

14.5 Le Comité scientifique signale par ailleurs que les dépenses suivantes risquent d'affecter les prévisions budgétaires de 2001 de la Commission :

- i) expansion des systèmes de données, nécessaire pour l'archivage des jeux de données essentielles collectées au cours de la campagne CCAMLR-2000 (section 10);
- ii) traduction et publication du *Manuel des données de pêche* (section 12); et
- iii) traduction et publication du volume supplémentaire de *CCAMLR Science* qui rendra compte des résultats de la campagne CCAMLR-2000 (paragraphe 6.38).

AVIS AU SCOI ET AU SCAF

15.1 Les avis du Comité scientifique rendus au SCOI et au SCAF figurent aux sections 3, 14 et 18.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

16.1 V. Siegel nomme E. Fanta et S. Nicol à la vice-présidence du Comité scientifique. Ces nominations sont appuyées par K. Shust. Aucune autre nomination n'étant reçue, E. Fanta et S. Nicol sont élus, à l'unanimité, vice-présidents du Comité scientifique pour 2000 et 2001. Le Comité scientifique félicite E. Fanta et S. Nicol de leur nouveau mandat.

16.2 Le Comité scientifique remercie V. Siegel (Allemagne) et K. Shust (Russie) d'avoir rempli leurs fonctions de vice-présidents en 1998 et 1999.

PROCHAINE RÉUNION

17.1 La prochaine réunion du Comité scientifique devrait se tenir dans ces mêmes locaux du 23 au 27 octobre 2000.